

Club de l'Audace

Le « général courage » au club de l'Audace



19 mai 2016

Le Général de corps d'armée, Bertrand Soubelet, était l'invité du club de l'Audace ce 19 mai. Lors de ce petit-déjeuner, auquel était également présent l'ancien ministre Gilles de Robien, le militaire a longuement exposé sa vision de la politique. Auteur du livre « *Tout ce qu'il ne faut pas dire* », sa liberté de parole lui a récemment valu d'être écarté de la gendarmerie.

Son caractère entier au sein de « *la grande muette* » lui a valu le surnom de « *Général courage* ». Bertrand Soubelet, présenté par le fondateur du Club de l'Audace comme un « *fervent défenseur de la défense nationale* », était l'invité, le 19 mai, de ce « *réseau d'influence* » pour la présentation de son livre « *Tout ce qu'il ne faut pas dire* ». Thomas Legrain a ensuite retracé le parcours de Bertrand Soubelet. Le général a intégré Saint-Cyr en 1978, avant de rejoindre l'École d'application de l'artillerie à Draguignan. Il a ensuite gravi les galons : capitaine en 1986, chef d'escadron en 1993, lieutenant-colonel en 1997, il devient chef d'état-major en 2002 puis colonel l'année d'après. En 2008, il a été nommé commandant de la région Midi-Pyrénées.

« UN PSEUDO DEVOIR DE RÉSERVE »

Même si pour le directeur général de la gendarmerie nationale, le Général Denis Favier, « *l'Outre-mer est l'un des plus grands commandements et aussi l'un des plus sensibles* », Bertrand Soubelet, lui, n'y voit pas une promotion lorsqu'il y est muté à l'été 2014. Et pour cause, il était jusque-là troisième de la gendarmerie nationale (en tant que directeur des opérations et de l'emploi à la Direction générale)... Quelques mois plus tôt, le haut gradé avait exprimé son désaccord d'avec la politique pénale lors d'une audition à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission d'information relative à la lutte contre l'insécurité. Il avait notamment déclaré : « *Les auteurs d'atteintes aux biens, les plus importants numériquement, bénéficient d'un traitement pénal qui leur permet de continuer à exercer leurs activités* » ou encore : « *Les gendarmes sont inquiets, car on prend plus soin des auteurs que des victimes* ». Selon Les Républicains, cette position n'a pas plu au gouvernement dont il serait devenu « *la bête noire* ». Le parti avait alors dénoncé une « *opération limogeage* ».

Victime de « *pressions* », selon lui, pour qu'il quitte la gendarmerie, le général décide d'écrire



Gilles de Robien, Bertrand Soubelet et Thomas Legrain

« *Tout ce qu'il ne faut pas dire* ». Le livre sort le 24 mars 2016. Très exactement un mois plus tard, le 24 avril, un décret publié au Journal Officiel annonce qu'il perd son poste de commandant de la gendarmerie de Guyane. Le général déclare alors à l'AFP : « *Je ne peux m'empêcher de penser que la seule raison de cette nouvelle mise à l'écart est la publication du livre* ».

Lors de la présentation de son livre devant le Club de l'Audace, Gilles de Robien a rappelé que, dans le cadre d'une commission d'information, la personne auditionnée peut demander à ce que ses propos ne soient pas rendus publics. Regrettant qu'ils aient été repris par l'Agence France Presse (AFP), le Général Soubelet n'a jamais évoqué son devoir de réserve. En introduction de son ouvrage, il a d'ailleurs précisé : « *Désormais personne ne peut s'opposer un pseudo devoir de réserve* ».

UN « ÉTAT PARTIAL » ET « TROP ÉLECTORALISTE »

Dans les locaux de SwissLife Banque Privé, partenaire du club, le Général Soubelet s'est largement exprimé sur la politique en

général et plus précisément sur la sécurité, qualifiant cette problématique d'« *élément clé de notre démocratie* ». Il a regretté qu'il y ait « *chaque jour des problèmes* » dans l'actualité et pris comme exemple une voiture de police incendiée la veille (le 18 mai). « *Rapportée à la population on ne constate pas d'augmentation de l'insécurité, mais les délinquances d'appropriation et d'atteinte à la personne ont augmenté. Les violences aussi* », a-t-il précisé, avant d'ajouter : « *la délinquance organisée prend le pas sur la petite délinquance* ». Bertrand Soubelet a ensuite fustigé la politisation de ces enjeux qui « *n'encourage pas la sérénité* ». Selon lui, les liens avec les partis politiques rendent « *l'État partial* », « *trop électoraliste* », alors qu'il doit « *être ferme* ». Lorsque Thomas Legrain lui demande s'il compte se lancer dans la politique, le « *Général Courage* » répond avec une légère hésitation : « *non* ».

Victor Bretonnier

2016-1787